

droit et liberté

MENSUEL DU MOUVEMENT CONTRE LE RACISME



ET POUR L'AMITIÉ ENTRE LES PEUPLES

N° 467 OCTOBRE 1987

ISSN 0012-6411

CONGRÈS EXTRAORDINAIRE

Dans quelques semaines, nous ferons comme il est de coutume lors d'un congrès, une radioscopie de l'état de notre Mouvement, non par nombrilisme, mais pour vérifier si compte tenu de la situation actuelle nous utilisons au mieux le potentiel dont nous disposons.

A l'intérieur des frontières, depuis 18 mois, bien des données du racisme ont changé: les conditions de séjour des étrangers en France ont été modifiées dans un sens plus répressif; les expulsions et les refoulements s'accroissent, réalisés au besoin par charters; le débat sur la Nationalité permet d'exposer des thèses sur la Nation et le "droit du sang" à peine supportables par leur suffisance haineuse; les "bavures" justifiées par anticipation se multiplient.

Quant au Front National, son discours a trouvé une certaine légitimité à travers nombre d'émissions télévisées où nous avons dû voir, impuissants, son chef parader et énoncer nombre de propos d'une bassesse insigne.

On peut discuter certaines des positions que nous avons adoptées. Elles ne l'ont, en tout cas, jamais été à la légère. Nous nous sommes toujours fait un point d'honneur d'élaborer des solutions, de proposer des analyses à partir de dossiers bien étayés, des réflexions loyales et collectives.

Pourtant, notre Mouvement n'a pas su bénéficier suffisamment de l'intérêt médiatique suscité par la lutte antiraciste dans la dernière période.

Si notre image ne correspond pas à la réalité de ce que nous sommes, si notre audience n'est pas à la hauteur de l'estime que nous suscitons, c'est à nous de travailler à une meilleure adéquation de ces différents éléments. Il nous faut moderniser notre communication, et sans doute l'informatisation, l'accès au Minitel constituent des améliorations sensibles. Mais surtout il nous faut infléchir cette situation étrange où nous sommes considérés comme laboratoire d'idées, source de documentation pour les autres alors que la parole nous est chichement mesurée dans les médias.

Enfin, pour respecter l'identité et l'image du Mouvement, il importe que chacun d'entre nous conserve le souci constant de son indépendance et de son pluralisme. Que tel ou tel à sa place y porte atteinte, et c'est la solidité de l'ensemble qui sera ébranlée. Puisse la réflexion, notamment autour de ces thèmes, permettre au Mouvement de sortir du Congrès plus fort, plus confiant, mieux armé pour l'avenir.

George PAU-LANGEVIN
Présidente du MRAP

En direct avec :
**LE COMITÉ LOCAL
DE NICE**

(page 3)

Justice :

VIOLENCES

(page 10)

SPÉCIAL CONGRÈS :

LA TRIBUNE DE RÉFLEXION
(pages 5 à 9)

**L'HISTORIQUE
DES CONGRÈS
DU MRAP**
par Albert Lévy

(page 11)

**LES RENSEIGNEMENTS
PRATIQUES**

(page 12)

Bègles mille couleurs

*Une école de la différence
pour les jeunes Bèglais en vacances*

Au MRAP, on a l'habitude de s'occuper des enfants à l'école. Réunions de sensibilisation, PAE, sorties, expos, on a une longue habitude du travail en milieu scolaire. Mais les vacances?

C'est la question que s'est posée le comité local de Bègles, et de cette interrogation est née l'initiative "Bègles mille couleurs" qui a eu lieu cet été. Associé au service de prévention de la ville, et en collaboration avec de nombreuses associations, le comité local a mis en place une série d'initiatives étalées sur l'été et qui ont culminé avec l'organisation d'une fête multicolore le 26 septembre dernier.

Tout l'été, dans les centres de loisirs, la bibliothèque, la MJC, se sont succédées des séances de découverte des autres cultures à travers le chant, le cinéma, la danse, etc. Remarquable entre toutes la prestation de Gollan Fall, étudiant sénégalais, maître à percussions et conteur. Avec des enfants sensibilisés à l'avance, et dans un centre de loisirs transformé pour l'occasion en village africain à grand renfort de huttes, il a initié son public aux percussions africaines, avec cette idée simple, mais efficace: comprendre le langage des percussions, c'est

aussi comprendre certaines réalités de la culture africaine.

Parallèlement, avec l'aide de la mairie, un groupe d'enfants a pu partir au Maroc. En l'occurrence, ce n'est pas tant le voyage que la préparation qui ont beaucoup servi l'antiracisme: des dizaines d'enfants y ont été impliqués, amassant de la documentation, trouvant des moyens d'autofinancer une partie du voyage. Au même moment, un groupe des Eclaireurs et Eclaireuses de France mettait sur pied, sur trois ans, un projet de construction d'une école au Burkina Faso.

Enfin, un autre groupe d'enfants a pris en charge la création d'un journal, "Enfants de tous pays", distribué sur la ville. La structure mise en place pour permettre la multiplication de ces initiatives qui ont égayé l'été de tous les petits Bèglais restés en ville faute de moyens a rassemblé une grande partie des associations locales et mobilisé bon nombre de services municipaux. Outre celles déjà citées, ont participé à "Bègles mille couleurs": la Confédération syndicale du Cadre de Vie, la FSGT, l'Association Remue-Méninges, et l'Amicale des Algériens en Europe. Tout ce monde s'est retrouvé autour des enfants pour la fête du 26 septembre.

Si, vous aussi, vous avez lancé une action qui vous semble pouvoir aider d'autres adhérents, comités locaux, fédérations du MRAP à agir dans le même sens, envoyez un courrier détaillé au Comité de Rédaction de Droit et Liberté, 89 rue Oberkampf, 75543 PARIS CEDEX 11.

DES COMITÉS, DES ACTIONS

TOURNEE DES PLAGES DE LE PEN.

Un certain nombre de comités locaux du MRAP ont organisé une contre-manifestation ou y ont participé contre la tenue par Le Pen d'un meeting dans leur ville, dans le cadre de sa tournée de l'été. Citons Nice, Sète, Tarbes, Mimizan. A souligner que ces manifestations ont été unitaires chaque fois que le MRAP en a pris l'initiative.

MARSEILLE. Le comité local a eu une part très active dans les nombreuses manifestations qui se sont déroulées dans la ville pendant l'été. En juin et juillet, participation aux manifestations anti-Le Pen avec intervention de Mouloud Aounit pour l'une d'elles. En septembre, d'une part, présence importante à la manifestation contre les déclarations de Le Pen sur les chambres à gaz, d'autre part rôle majeur dans l'organisation de la manifestation après le verdict de la Cour d'Assises d'Aix-en-Provence à l'encontre de l'ex-CRS Taillefer. Par ailleurs, des contacts continus, spécialement pendant l'été, avec les familles des victimes du racisme, avec toutes les organisations d'immigrés, de jeunes issus de l'immigration, de solidarité avec eux ont permis au comité local d'être reconnu et admis comme interlocuteur privilégié. Résultat tangible: en quelques mois, le comité a augmenté son nombre d'adhérents de 70%.

SOIREES-DEBATS autour du film "Tête de Turc", animé par Klaus Schuffels, ami de Günter Vollraff et traducteur de son livre. La publicité autour de cette initiative faite par les militants du MRAP auprès des diverses associations, des syndicats, des établissements scolaires, de la population en général, a permis d'obtenir des soirées très réussies avec des salles archi-combles notamment à Pau, à Lille, à Aubervilliers.

LE COMITÉ LOCAL DE NICE

Après le meurtre d'Amar Abidi en août, le comité local rassemble près de cinquante organisations et partis dans la riposte

Lancer un MRAP à Nice était un pari ayant toute la candeur de planteurs de café dans le Grand Nord ! Nice, pays de frontière, de chasse gardée (garde musclée !) d'une famille municipale héréditaire, où le moindre frimat social, fiscal, épidémique ou insécuritaire fait pousser 20% d'extrême-droite comme folle herbe sur le purin ! Et pourtant ils ont eu cette déraison, nos Anciens de 1950, lançant une "succursale" greffée directement sur les statuts d'un Mouvement National, lui-même encore tout frais.

Ca a vivoté... on ne se souvient plus bien comment (et c'est dommage) quand au milieu des années 70, un "quarteron" de convaincus, de déjà vieux militants par ailleurs, érigeaient la succursale en "association 1901" (1er février 1977). Ils s'appelaient Augustine, Jean, Raymonde, Marc... et les autres ! Le "comité départemental" perçait dans les milieux amis : rencontres, expositions, participation à des fêtes pluri-associatives ... se faisant sa petite place, son petit stand... son "chemin".

A l'orée des années 80, le Mouvement avait quintuplé, comptant une centaine de sympathisants dont une soixantaine avec carte MRAP. Pourquoi alors, à une époque (souvenez-vous !) où l'on sortait les grands mouchoirs à carreaux pour pleurer "la-fin-des-militants", un brusque afflux d'une vingtaine de personnes (autour de la quarantaine d'âge) venant offrir leurs forces vives aux Anciens qui avaient fait passer l'hiver au MRAP ? Les racines étaient bonnes, sans doute. Avec une humble audace, ces Anciens poussèrent la "nouvelle vague" en avant, non sans frisson, mais en restant eux-mêmes sur le chantier.

Quelques audaces furent risquées en effet : Commission Pédagogique fabriquant un "document", découvert financier de plusieurs dizaines de milliers de francs, contacts tous azimuts, interpellations de quelques "Goliath" comme à égalité... et l'on était plus de cent adhérents MRAP deux ans plus tard !

Le Mouvement était en pleine ascension quand éclata la lamentable et démagogique campagne municipale de 1983, faisant du racisme, puis du fascisme un argument électoral !!! C'en était trop - même dans les A.M. - pour laisser faire. Les candidats à l'adhésion MRAP se présentèrent par dizaines, de nouveaux comités locaux MRAP surgirent d'un peu partout : Ce Mouvement donnait le jour à une Fédération départementale (17 février 1986); et 1987 finissant voit autour de 300 adhérents alpins-maritimes répartis en cinq comités locaux (y compris le "comité-mère" de Nice).

Le "Mouvement" s'est donné des relais :

- . par **l'action**
- . par la **rapidité** de réactions
- . par les **contacts**
- . par le **rassemblement des "démocrates"** : dans un, puis deux "collectifs" d'organisations
- . par une intensification de **l'action législative et judiciaire** :

Sans doute, on pourra critiquer - en puristes ou en peureux ? - telle ou telle réalisation, craindre telle ou telle dilution, récupération... (il y aura toujours quelque chose à craindre), mais la

résonance a eu lieu, l'audience est acquise dans les organisations, les milieux sociaux, les communautés immigrées, les quartiers, les personnes... les autorités (nous avons reçu, presque comme un "diplôme", l'annonce de la Préfecture de nous attacher un officier des R.G. "vu notre audience et nos actions dans le département" - sic - !!!).

Nous ne rêvons pas trop ! Nous savons bien que cette marche en avant a eu lieu dans un climat - lui aussi grandissant ! - d'anschluss de l'information (affiche et presse quotidienne locale), de la montée d'un fascisme se drapant du manteau de la démocratie, des exactions, parfois mêmes criminelles de "petits" skinheads ou de "vieux" traîneurs de sabre et de gégène nostalgiques...! Cet été 1987 encore, nous avons porté en terre le cercueil d'un "pote" - tué "parce qu'arabe !" - 41 ans et père de six enfants dont un à naître dans les mois qui viennent. Ce fut vraiment un mort de trop ! Non seulement la réaction (menée par le MRAP et l'ASTIAM) fut "unitaire" comme il est difficile d'espérer, mais les prolongations de réactions à la rentrée s'annoncent multiples et intéressantes. Amar Abidi, comme Azziz, aura "planté" quelque chose chez nous, quelque chose de "plus".

On peut légitimement espérer que l'on ne s'en tiendra pas là, que, même avec les crises de croissance liées à toutes expansions, l'apogée de notre Mouvement est encore devant !

Facile ? Ca ne l'a jamais été, ça ne l'est toujours pas ! Mais ça valait la peine, non ?

Aloys CARTON
(MRAP 06/Nice)

PAS UNE SIGNATURE POUR LE PEN

Après les propos de J.M. Le Pen reléguant l'extermination des juifs par les nazis au rang de détail, le MRAP a déclaré :

"M. Le Pen voulait faire oublier son passé. Il s'efforçait, depuis quelques années, d'acquérir l'image d'un républicain et d'un patriote désireux seulement de régler le prétendu problème de l'immigration en France.

M. Le Pen jette le masque. En refusant de reconnaître l'extermination des juifs dans les chambres à gaz, il se situe ouvertement dans la mouvance des falsificateurs de l'Histoire condamnés récemment encore par la Justice française. Il confirme que le racisme est un

tout, quelles qu'en soient les victimes : juifs, Arabes, Noirs, étrangers.

Nul ne peut plus désormais ignorer le contenu réel de l'idéologie lépénique.

Le MRAP invite tous les gens honnêtes à la rejeter et à dénoncer fermement ceux qui en favorisent la diffusion".

Le Mouvement lance une campagne auprès des élus pour qu'aucun d'entre eux n'accorde au président du Front National les signatures qui lui sont nécessaires pour se porter candidat à l'élection présidentielle. M. Le Pen avait déjà achoppé, en 1981, sur le problème des 500 signatures; il est possible de l'empêcher de se présenter en 1988.

DE DÉTAILS EN BAVURES

Après la libération de l'ex-CRS Jean-Paul Taillefer, meurtrier du jeune Houari Ben Mohamed, le MRAP a partagé la douleur et l'amertume ressenties par les proches de la victime.

"Une instruction longue de sept ans, une peine insignifiante : est-ce le prix qu'on attache à la vie d'un être humain s'il est d'origine maghrébine ? est-ce ainsi que notre société répond à l'inquiétante multiplication des attaques, crimes, bavures visant les immigrés et leurs enfants ? comment ces derniers n'éprouveraient-ils pas le sentiment que, trop souvent, l'on fait à leur désavantage deux poids et deux mesures ? La décision de la Cour d'Assises d'Aix, reflet d'un climat malsain, risque de le détériorer encore.

Le MRAP attend de la Justice française qu'elle réprime sans défaillance le racisme sous toutes ses formes, ainsi que tous les actes, toutes les attitudes susceptibles de l'encourager".

Suite à l'expulsion récente des Basques, le MRAP a adressé le télégramme suivant au Ministre de l'Intérieur :

"Exprimons stupéfaction devant méthodes d'expulsions massives du territoire français au motif d'urgence absolue de basques espagnols sans contrôle préalable ni possibilités recours. Souhaitons abandon procédure hâtive et sans contrôle sous couvert lutte contre terrorisme".

Ambassadeur de la honte

Le MRAP s'étonne qu'une fois de plus, M. Pik Botha, ministre des Affaires Etrangères sud-africain, soit accueilli à Paris par son homologue français.

Comment, sans être cynique, oser dire que l'on condamne l'apartheid tout en continuant, comme le fait le gouvernement français, à multiplier les contacts avec les représentants de ce régime inhumain ?

Comment, sans être cynique, affirmer que l'on oeuvre contre l'apartheid alors que, comme le fait le gouvernement français, l'on couvre des missions parlementaires et économiques complices de ce système raciste unique au monde ?

Le MRAP exige du gouvernement actuel de la France qu'il mette en conformité ses paroles et ses actes

Communiqué

Le Cheikh Abbas, Recteur de la Mosquée de Paris et le MRAP, à l'issue d'un entretien approfondi, ont publié une déclaration dont voici des extraits :

"Les manifestations racistes sont à long terme dirigées contre le peuple français lui-même, contre ses valeurs de tolérance, de liberté, d'égalité et de fraternité, héritées de son histoire. Ces valeurs sont aussi celles de l'Islam avec ses traditions de fraternité, d'hospitalité, de tolérance et d'amour. Convergentes, elles peuvent s'épanouir dans le cadre de la société républicaine où la liberté de conscience et de pensée appartient à tous. Voilà pourquoi il convient de condamner les violences racistes d'où qu'elles viennent.

En France, la façon dont certains médias rendent compte des actes et des théories racistes ou les campagnes haineuses contre les immigrés pour masquer les causes de la crise, sont autant de facteurs qui conduisent de trop nombreux racistes - souvent jeunes hélas ! - à des actes inqualifiables qu'ils justifient en disant : "Nous n'aimons pas les Arabes !".

Il ne faut pas imputer à une religion ou à un peuple les faits qui peuvent être commis par des individus ressortissants de cette religion ou de ce peuple. Les représentations stéréotypées et simplistes alimentent les préjugés et les comportements racistes.

Pour éviter de telles dérives, il faut nous connaître et nous entraider, convaincus que notre origine est une et notre destin commun".

P.-A. Albertini

Les adhérents et amis du MRAP se sont réjouis de la libération de Pierre-André Albertini. Son courage lucide, la mobilisation des gens de coeur et de progrès, ont enfin mis en échec les racistes de Prétoria :

Le MRAP a reçu Pierre-André Albertini au siège le 14 septembre. On trouve un interview du jeune homme dans le numéro d'octobre de Différences.

TRIBUNE DE RÉFLEXION

Le dernier ensemble de contributions avant les 14 et 15 novembre à Paris

Les territoires occupés

Pour répondre à l'insistance du dernier Congrès et afin qu'il soit pris clairement position sur la situation faite au peuple palestinien, le MRAP a organisé le 27 juin dernier une journée d'information sur la situation en Israël et dans les territoires occupés. Cette journée nous a permis de mieux cerner la complexité du conflit.

Cependant la question demeure et nous demandons que le MRAP réuni en Congrès s'engage non pas seulement comme il l'a fait dans les phases les plus aiguës du conflit, mais sur une situation permanente de violence et de déni de justice dont est victime le peuple arabe tant chrétien que musulman de Palestine.

- En Israël, dans les frontières définies par l'ONU en 1947, les Arabes sont considérés comme des citoyens de seconde zone. Ils sont marginalisés et victimes d'une véritable ségrégation proche de l'apartheid. S'ils sont proportionnellement de moins en moins nombreux, c'est en raison de ces conditions de vie insupportables et qui les contraignent à l'expatriation; ceux qui restent sont devenus étrangers dans leur propre pays.

Depuis 1967, Israël s'est emparé de vastes **territoires** dans lesquels la population arabe subit la loi de l'occupant (nombreuses arrestations...). La colonisation effectuée par les ultras et encouragée par le gouvernement aggrave les conditions de vie faites aux Arabes une fois de plus supplantés, provoqués et humiliés, et vise à rendre la situation irréversible.

- Les innombrables expatriés condamnés à une nouvelle diaspora et parmi eux les populations regroupées dans les **camps** aux frontières de la Palestine (Liban...)

subissent les bombardements, attentats, raids de représailles. On peut véritablement parler d'un peuple sans terre.

- En outre, cette situation crée une contagion dans toute la **région** : exacerbation des conflits inter-communautés, développement de tous les extrémismes (phalange, Amal, Rabbin Kahana et Cie), de tous les intégrismes.

- Et bien au-delà des frontières des pays directement concernés, un climat de suspicion s'instaure entre les communautés.

Le MRAP doit condamner ces situations évidentes de racisme qui font oublier, à la fois, les conditions insupportables des Palestiniens aujourd'hui et l'abominable génocide des juifs par les nazis, hier.

Pour que les Palestiniens de 1987 ne deviennent pas les juifs de 1940, le MRAP se doit de demander qu'Israël accepte de négocier avec les interlocuteurs dans lesquels se reconnaissent les Palestiniens.

Il doit demander la libération des territoires occupés.

Il doit affirmer le droit des Palestiniens à un Etat.

Des adhérents du
Comité local de Vitry

Nuremberg

Le procès Barbie et la défense de Vergès nous semblent poser des questions auxquelles il n'a pas été répondu encore de façon publique avec assez de netteté.

La monstrueuse ambiguïté de l'attitude de Vergès est qu'il a mélangé deux choses totalement différentes et mêmes antagoniques : la défense de Barbie et la mise en accusation des guerres coloniales.

L'indignation provoquée à juste titre par sa défense de Barbie a permis à la plus grande partie des médias d'éluider avec mépris la deuxième partie du discours de Vergès sur la colonisation. Ce n'est d'ailleurs pas le moindre reproche qu'on puisse faire à Vergès : avoir par son intolérable défense de Barbie enlevé de leur force à des accusations parfaitement fondées contre le colonialisme.

Car il est bien vrai que les guerres coloniales ont été, par excellence, des crimes contre l'humanité au sens du tribunal de Nuremberg (maintien en esclavage de peuples entiers sur la base du racisme, répression et tortures systématiquement appliquées aux populations civiles). Et il est bien vrai aussi qu'une partie de la gauche, celle qui était au pouvoir à l'époque, a été partie prenante de ces crimes contre l'humanité.

Alors, de deux choses l'une : ou les crimes contre l'humanité sont imprescriptibles, et dans ce cas ils ne le sont pas seulement pour les nazis, ils le sont aussi pour les responsables des atrocités coloniales, ou bien on s'accommode de deux poids et deux mesures et on ne doit pas s'étonner de l'écho que rencontre Vergès à la fois dans l'immigration et dans des pays tel que l'Algérie où l'opinion a tendance à considérer le procès Barbie comme une mascarade.

La colonisation attend toujours son Nuremberg, et même si un tel procès est impossible dans l'état actuel de l'opinion et du rapport des forces politiques, ce n'est pas une raison pour ne pas le réclamer et ne pas dénoncer toute loi d'amnistie et toute définition rétroactive des crimes contre l'humanité dans le droit français comme illégitimes.

En attendant, il faut tirer de l'oubli ces épisodes de notre histoire qui sont totalement refoulés hors de la mémoire collective des Français. Le MRAP, qui est un des rares mouvements à avoir eu à l'époque une attitude exemplaire, peut jouer un rôle important en ne négligeant aucun de ses moyens habituels d'intervention. Pourquoi ne pas organiser dès maintenant un tribunal de type tribunal Russels qui jugerait symboliquement ?

Il nous semble aussi que ce type de campagne est une des conditions d'une lutte efficace contre la montée du racisme et de l'extrême-droite dont on sait le rôle qu'elle joua à l'époque.

Jean-Marie VERDAVAINE
Comité de Lille

Le temps du bilan

Pour toute association, le moment du Congrès c'est un peu le temps du bilan. Quelle suite a été donnée aux orientations, aux axes de réflexion et d'action depuis juin 1985 ? Où en sommes-nous aujourd'hui ? Quel est le paysage qui se dessine sous nos yeux, s'agissant du racisme et de la lutte contre ce fléau dans la France de 87-88 ? En fonction de ce bilan et de la situation actuelle, quelles perspectives s'offrent à nous ?

Autant de questions pourraient constituer la trame d'une intervention préparatoire au Congrès dans un Mouvement comme le MRAP. Mais elles peuvent se résumer à une seule : le MRAP a-t-il été, est-il aujourd'hui à la hauteur de la situation, c'est-à-dire de la montée du racisme en France ?

De ce point de vue, l'élection, neuf mois après notre dernier Congrès, de plus d'une trentaine de députés ouvertement acquis à des thèses souvent racistes et toujours xénophobes devrait nous inciter à la modestie. L'on n'a sans doute pas fini de mesurer l'ampleur du tournant historique ainsi accompli dans un pays où, depuis la Libération, l'extrême-droite avait toujours été (électoralement du moins) ultra-minoritaire. Le Pen et ses séides sont la sinistre illustration d'un pays gangrené par le

racisme, et le pire n'est peut-être pas tant le poids du Front National comme parti que la diffusion latente de certaines de ses idées d'exclusion dans la droite classique actuellement au pouvoir (cf. le débat archaïque sur une éventuelle réforme du Code de la Nationalité), voire dans des secteurs traditionnellement progressistes dans la société française.

C'est avec cette réalité que le MRAP doit compter, c'est à partir de là qu'il doit travailler. Or, nous avons parfois l'impression d'appartenir à un mouvement un peu absent qui ne serait pas en prise avec les réalités de la société actuelle.

Le MRAP ne manque ni de moyens (quand on a des actions à proposer, on en trouve toujours), ni de militants de bonne volonté (même si, pour certains, l'adhésion au MRAP se réduit à une B.A. financière annuelle), ni d'hommes et de femmes de valeur pour animer ses activités. Mais il semble, aussi bien dans les formes de militantisme qu'il propose que dans le fond du contenu de sa réflexion, se situer dans un autre monde.

Était-ce vraiment une priorité d'organiser et de maintenir des Foulées multicolores pour faire défiler contre le racisme les enfants des écoles et leurs instituteurs (initiative louable au demeurant) alors que, dans le même temps, un vaste mouvement unitaire se dessinait pour faire reculer le gouvernement sur l'une des lois les plus scélérates de l'après 16 mars, à savoir le projet de réforme du Code de la Nationalité ?

Quand des comités locaux, souvent dotés de moyens limités (puisque 80% des cotisations, déjà trop élevées, de nos adhérents remontent au bureau national pour financer en pure perte un journal illisible) avaient une priorité à choisir, il était évident pour les antiracistes et tous les démocrates que cette priorité c'était la manifestation du 15 mars. Il est dommage que pour le MRAP, ce fut plutôt les Foulées du 22.

Fallait-il courir pour participer à la Commission nationale consultative des droits de l'homme,

structure bidon inventée par le gouvernement pour canaliser et domestiquer les meilleures énergies, dans le contexte politique de novembre-décembre, celui où les autorités laissaient la police assassiner un étudiant maghrébin et en martyriser quelques autres, pour montrer une volonté de dialogue dont le pouvoir se moque bien quand il s'agit de créer une commission où l'on va débattre de choses sérieuses (à la commission d'études sur la réforme du Code de la Nationalité, "on" nomme sans hésitation l'historien d'extrême-droite, Pierre Chauvin, mais ni un dirigeant, ni un juriste du MRAP qui y aurait eu au moins autant sa place) ?

Deux exemples qui nous montrent le décalage entre le MRAP que nous vivons et le MRAP que nous souhaitons :

- un MRAP où les comités locaux ne seraient pas laissés à eux-mêmes mais recevraient, en cas de nécessité, le soutien logistique que toute organisation se doit d'assurer à ses antennes locales (juste contrepartie à notre participation financière au fonctionnement du mouvement);

- un MRAP qui définirait les orientations nationales dynamiques, fondées sur une analyse sérieuse de la situation du racisme dans notre pays et qui s'y tiendrait (aujourd'hui, deux ans après avoir approuvé du bout des lèvres et en retard sur tout le monde, le principe du droit de vote des immigrés, le MRAP reste à la traîne sur les revendications relatives à l'égalité des droits);

- un MRAP qui, au lieu de nous faire perdre notre temps à créer des structures bureaucratiques sans fonction (fédérations départementales, régionales bientôt), nous proposerait des initiatives motivantes, destinées à faire avancer des objectifs concrets, loin du ronron d'un antiracisme de principe sans implications réelles.

Bref, un MRAP qui, sans renier sa spécificité mais au contraire en s'appuyant sur elle comme une force, serait à l'initiative d'un vaste mouvement national contre le racisme, rassemblant sur les bases de la plus large union, les person-

nalités (à commencer par les membres de notre comité d'honneur) et les organisations démocratiques, et relayé au plan local, selon les mêmes principes, pour répondre aux urgences de l'heure.

Ce MRAP là n'est pas le MRAP d'aujourd'hui; il est impératif qu'il devienne le MRAP de demain.

**Comité Local MRAP
du Havre**

Rajeunir le MRAP

L'une des plus importantes réformes à apporter à l'association est le développement des actions concrètes, matérielles, sur le terrain. C'est un grand besoin d'agir, de faire quelque chose pour lutter contre les forces du mal que sont le racisme et l'intolérance.

Il y a aujourd'hui, plus que de tout temps, une nécessité d'associer directement les membres du MRAP aux actions menées, aux campagnes, aux idées du groupe.

Parallèlement à cela, et en complément, il serait bon de développer le système des lettres, lettres de demande, lettres d'information, de précision, de protestation auprès des autorités...

On parle beaucoup également du rajeunissement du MRAP qui aurait, selon certains, "pris un coup de vieux". C'est exact, le MRAP apparaît aujourd'hui comme une institution - ce qui est tout à sa gloire - mais comme toutes les institutions, une institution sur la voie de la momification, un peu paralysée. Le rajeunissement est plus que nécessaire. Il n'est, bien sûr, pas question d'exclure des figures anciennes qui ont contribué à faire du MRAP ce qu'il est aujourd'hui. Ce sont des piliers de l'organisation, indispensables pour tous. Mais il faut associer les jeunes, directement. C'est en eux que réside l'espoir, la force et la volonté de faire changer les choses. En fait, le MRAP, plus que de jeunes, a besoin d'un esprit jeune. Il a besoin d'être dynamisé. En ce sens, la réalisation des "Foulées multicolores" est un bon exemple; pour que les gens se rencontrent, par-

lent ensemble, agissent ensemble, vivent ensemble.

Le MRAP a besoin d'une "popularisation". Il doit toucher un vaste ensemble de personnes toutes différentes mais possédant un point commun, celui de la défense des droits de l'homme par le combat de l'intolérance et du racisme.

Le MRAP tend à devenir un mouvement élitiste. Pour caricaturer, on pourrait y voir - l'image est injuste mais elle a le mérite de poser le problème et de montrer le travers dans lequel il ne faut pas tomber - une réunion d'intellectuels qui glosent, parfois pérorent sur le racisme. C'est bien, c'est enrichissant, c'est nécessaire, mais cela ne suffit pas.

Il faut informer autour de soi et cela est l'action de chacun, de tous. Il faut améliorer la communication à tous les sens du terme. C'est bien de condamner le racisme, la politique d'apartheid de l'Afrique du Sud, celle d'Israël dans les territoires arabes occupés, l'idéologie lépinienne, mais c'est mieux de vivre, de communiquer avec les maghrébins de son quartier.

Il faut aussi combattre les préjugés, tous les préjugés, celui de la supériorité d'une race ou soi-disant race - voir le dossier d'avril de Droit et Liberté - ou celui de l'image de l'Arabe voleur, violeur, délinquant. Il ne faut pas se contenter de répertorier et condamner les thèses racistes, mais expliquer pourquoi elles sont fausses et quelles sont, en réalité, les vraies motivations de ceux qui les défendent.

Ainsi, à l'approche de l'élection présidentielle, donc de la campagne électorale qui a déjà commencé, c'est une nécessité que de lancer des grands débats de réflexion et de lutte contre certaines thèses nationalistes vichystes.

Tout cela nous amène à la conclusion qu'un renouvellement du MRAP est souhaitable et utile. Il serait intéressant notamment d'accélérer les activités régionales. Seules aujourd'hui quelques villes-phares montrent l'exemple avec des groupes dynamiques, mais la majorité reste passive. Les actions

locales de création doivent se développer sous toutes les formes d'expression possible.

Plus généralement, et au plan national, le MRAP a besoin d'une image, et forcément, parce qu'il faut vivre avec son temps et ses moyens, d'une image médiatique. Il ne s'agit pas, bien sûr, de faire uniquement des coups médiatiques mais de développer, cultiver, enrichir une image. Il faut montrer que les antiracistes existent, qu'ils vivent, agissent tous les jours, isolément ou en groupe. Il faut regarder autour de nous, comment par exemple SOS-Racisme a su s'imposer parmi la société française. Et de grâce pas de rivalité absurde ! Nous poursuivons le même but : celui de la fraternité, de l'amitié entre les peuples. Et toutes les actions pour cela - à partir du moment où elles sont non-violentes - sont bonnes. Ce qu'il faut avant tout, c'est faire bouger les mentalités. Adhérer au MRAP, ce doit être autre chose que payer une cotisation annuelle.

Stéphane-Jack MASSE

Pluralisme

Nombre d'organisations sont fondamentalement antiracistes : syndicats ouvriers, partis politiques de gauche, associations d'Education Populaire, nombreux mouvements de jeunes. Leur antiracisme repose sur leurs orientations de fond : éducation et formation de la jeunesse, construction d'une société authentiquement démocratique, projet global sur l'homme et non sur les intérêts individualistes, financiers, etc...

Mais alors, pourrait-on dire pourquoi le MRAP, si tant d'organisations sont effectivement antiracistes ?

D'abord, la lutte antiraciste n'étant qu'un volet de l'action de ces organisations, celles-ci ne disposent pas de toutes les informations, parce que pas sensibilisées spontanément à tous les événements; elles sont même parfois exposées à des erreurs d'appré-

ciation, en toute bonne foi assurément.

Le MRAP, parce qu'il a l'antiracisme comme unique objectif, a les moyens d'être informé et de mieux articuler ses actions en fonction d'objectifs antiracistes.

Pour être ainsi à la disposition de toute organisation, sans distinction, le MRAP doit être résolument pluraliste, c'est à cette condition qu'il sera crédible.

En retour, les autres organisations doivent savoir, opportunément, faire appel au MRAP pour des informations, pour des stages de formation, pour traiter certaines ripostes qui relèvent de sa spécialité.

Les autres organisations peuvent aussi adhérer au MRAP, à titre de personne morale, pour bien marquer la portée complémentaire des actions du MRAP à leur propre action.

Nadia SADAoui
(COMITE MRAP GRENOBLE)

Économiser de l'argent

Le pourcentage des cotisations réservé à la Trésorerie Centrale est excessif. Un exemple concret pour le démontrer : le comité de Marseille, à cette date, compte 89 adhérents, dont les cotisations totalisent 14.770 francs. 70% de ce total revient à Paris, soit 10.384 francs. 10% sont destinés au remboursement des frais de déplacement du Bureau National, soit 1.477 francs. Sur les cotisations reçues, il ne reste donc au comité que 2.909 francs (un peu moins de 20% parce que les cotisations dont le montant est inférieur ou à égal à 70 francs sont payés intégralement au siège-lycéens et certains cas d'adhérents particulièrement démunis. Il est difficile d'obtenir 100 francs des chômeurs par exemple).

Résumons : en gros pour presque 90 adhérents, un comité de base comme celui de Marseille ne garde même pas 3.000 francs tandis qu'il envoie environ 12.000 francs aux

organismes trésoriers centraux...

Est-ce juste et efficace ? Non.

Les militants marseillais comprennent d'évidence les obligations financières du Secrétariat et du Bureau National. Ils comprennent qu'il est nécessaire d'en tenir compte. Mais...

Ils constatent aussi deux faits concrets :

1) Le matériel de propagande (brochures, tracts, affiches, badges, etc...), édité par le centre, ne laisse en général aux comités qu'un profit de 20% !

Telle brochure à vendre 15,00 francs est facturée 12,00 francs. Pour les badges, leur tarif ne devient plus réaliste pour la base, qu'à partir de commandes de 100 unités. Des livres à vendre 42,00 francs sont vendus aux comités 35,00 francs. Si l'on tient compte des bouillons ou des objets abimés par de multiples manipulations lors de stands successifs, on peut considérer que le comité de Marseille ne réalise aucun profit sur le matériel central, assez important, qu'il diffuse.

2) Les sollicitations financières du Centre sont désormais devenues trop nombreuses : bons de soutien adressés directement aux adhérents, collectes en de nombreuses occasions, est-il besoin de détailler ?

Tout militant du MRAP s'occupant d'un comité sait de quoi il retourne. On croirait avoir affaire à "une véritable pompe à finances" aspirant sans cesse dans le même sens, de bas en haut.

La situation financière du comité de Marseille ne permettra plus de faire face aux nombreuses nécessités des luttes antiracistes locales, si des modifications n'interviennent pas au Congrès dans la répartition des cotisations.

Le comité a supporté les frais, intégralement, de plusieurs procès gagnés ou perdus, sans aucune aide du siège. Il remercie les avocats amis qui ne demandent pas d'hono-

raires pour leurs plaidoieries. Mais il est bien normal que leur soient payés tous leurs frais de déplacement et séjour lorsqu'ils viennent, par exemple, de Paris. Sans parler des frais de parties civiles ou autres dépenses de procédure.

La suppression radicale de subventions régionales ou locales déséquilibre aussi notre budget.

A Marseille, le Conseil régional de majorité UDF-RPR-Front National refuse toute aide à une association antiraciste comme la nôtre. Le Conseil municipal nous a "généreusement" octroyé 1000 francs en 1987, et le Conseil général nous a promis les 5000 francs qu'il nous verse depuis des années, sans que nous les ayons reçus pour l'instant...

Une exposition sur "la Résistance et la Déportation", organisée à la veille du procès Barbie, en coopération avec l'ANACR, nous a coûté près de 3000 francs.

La préparation des manifestations anti-Le Pen des 11 et 13 juin nous a coûté, pour notre matériel local, près de 3000 francs.

L'envoi d'une lettre, d'une convocation à une A.G. à 90 adhérents exige 198 francs d'affranchissements, des frais de photocopie des lettres, des achats d'enveloppes, etc... Quant aux frais de téléphone ou de locations de salle, ils sont également très lourds.

Comment faire ? Voici les propositions du comité de Marseille :

1) La gestion financière centrale doit pouvoir être améliorée dans un sens d'économie.

L'énorme charge supportée par l'édition mensuelle de "Différences", que personne ici ne désire acheter parce que de trop nombreux numéros ne correspondent pas aux problèmes auxquels on est confronté - à quelques exceptions près - devrait être supprimée...

La disparition de "Différences" allègerait les charges du MRAP national et faciliterait l'amélioration

ration de "Droit et Liberté" qui convient déjà, tel qu'il est, à nos adhérents et amis.

2) Le MRAP est organisé en trois structures : le comité de base, la fédération et le Bureau national.

Le comité de Marseille propose au Congrès que les cotisations soient ainsi réparties : 50% au national, 25% aux fédérations existantes et 25% aux comités de base.

S'il n'y a pas de fédération, on pourrait augmenter la part du national ainsi que celle actuelle du comité de base : de 60/40 à 75/25, ce cas peut être étudié.

Ce système aurait deux avantages : favoriser la coopération entre fédérations et comités sur le terrain du département et des villes d'une part, inciter à constituer de nouvelles fédérations là où elles n'existent pas encore d'autre part.

Les possibilités du MRAP sont immenses si nous savons tous mieux travailler.

Le Bureau Fédéral
du MRAP 13

L'identité française

Nous avons reçu cette contribution en forme de dialogue entre militants du comité local de Paris X-XIème.

MAITE : Nous avons choisi ce thème parce que l'extrême-droite dit les valeurs françaises menacées. Nous avons éprouvé le besoin de réfléchir à ce que voulait dire "l'identité française", dont on nous rebat les oreilles. Lors de notre première discussion sur ce thème, pour résumer de manière très schématique, certains disaient qu'il y avait vraiment une identité française, d'autres que non.

JEAN-ALBERT : Est-ce que la montée de l'extrême-droite, la montée du néo-nazisme et du racisme sont liées à une crise d'identité au sein de la société française ? Est-ce que l'identité française est consistante comme concept, comme outil théorique pour cerner une réalité ? Est-ce qu'il existe des

identités françaises ou une ? Ne faudrait-il pas employer un autre terme ? Dans ce cas, ce terme devrait prendre en compte les différentes cultures qu'il y a dans ce pays, anciennes ou nouvelles. Il devrait avoir un côté dynamique qui n'est pas forcément présent dans le terme d'identité française, un terme qui ne serait pas celui employé par nos adversaires. Je crois que c'est vain de nier la notion d'identité. L'intéressant serait de la reconnaître, et d'accepter les identités différentes.

BERNARD : Et essayer de l'étudier dans le temps. La notion d'identité a été mise en péril à plusieurs reprises, notamment au moment de la révolution industrielle, quand il y a eu apport de main-d'oeuvre. Les gens n'arrivent pas à se situer dans le pays d'accueil et réciproquement.

NICOLE : S'il y a crise d'identité, elle ne peut être que plus aiguë chez les gens qui arrivent dans un environnement a priori hostile, sans reconnaissance, que chez ceux qui sont chez eux.

J A : Par rapport à la situation des gens qui arrivent, qui ont changé de lieu, tu considères que c'est un problème individuel. Tandis que si on parle de crise de l'identité, c'est une crise de société. En fait, d'une partie de la société. Il y a un certain nombre de modes de fonctionnement de la société qui sont admis, de forme de reconnaissance aussi. S'il faut employer le terme d'identité, c'est ce qui permet aux gens de se reconnaître entre eux. Ils se sentent comme des poissons dans l'eau. Il y a une reconnaissance profonde qui va de pair parce que les formes sociales inscrites par l'histoire, les rapports sociaux sont vécus de façon toute naturelle. Les gens méconnaissent profondément les structures idéologiques qui les font fonctionner.

NADINE : Mais la constatation, c'est qu'elle est souvent définie négativement dès qu'elle est menacée, par un jeu d'opposition avec l'autre.

MICHELLE : Est-ce qu'elle est menacée ? par qui ? comment ?

MA : Quand Le Pen a parlé de menaces pesant sur la France, il a dit que ces menaces ne venaient pas des nations européennes, mais de tout ce qui pouvait venir d'au-delà de la Méditerranée, porteur d'autres cultures, d'autres religions.

MA : Ceux qui croient à la menace de l'identité sont précisément ceux qui conçoivent ce terme comme quelque chose de figé.

NI : L'identité s'est créée grâce à un certain nombre d'évolutions historiques passées. C'est quelque chose qui évolue et qui va continuer à se forger, grâce à ce que nous faisons aujourd'hui à notre histoire.

BE : Il y a un point qui me paraît assez important, c'est identité et marginalisation. Est-ce que le fait de prétendre à une identité française veut dire nécessairement marginaliser une partie de la population ? Quand on parle de menace, de boucs émissaires, ça recouvre aussi cela.

NI : Moi, je me sens française parce que je suis née au sein d'une certaine culture. Mais le concept d'identité française, c'est toujours aussi flou, aussi abstrait pour moi. Je me sens française parce que je parle une certaine langue, que je suis née ici. Je n'aime pas le terme d'identité, c'est dangereux. Identité, ça renvoie à un critère de référence. Tout ce qui ne correspond pas à ce critère peut être exclu.

J A : Je pense que tu as raison à ce niveau. Le terme d'identité a été posé effectivement de manière négative.

J A : Parlons d'idéologie plutôt que d'identité. Nous, nous sommes militants engagés. Ce serait idiot de le nier, nous maîtrisons tout ce qui fait que nous pouvons fonctionner dans cette société, du moins quelques bribes. Le problème, c'est la grande masse de gens qui ne le peuvent pas.

COMITE X-XIème

Tribune (suite)

Les collectifs

Nous avons une certaine expérience des collectifs puisque nous avons été à l'origine de la création de deux collectifs dans le Vaucluse : le Collectif Anti-apartheid vauclusien et le Collectif vauclusien contre la réforme du Code de la Nationalité.

Dans les deux cas, le collectif a fonctionné de façon convenable pour l'organisation d'une action et tant que le MRAP s'est impliqué complètement dans ce fonctionnement; dans les deux cas, le collectif s'est effondré dès qu'il a voulu fonctionner de façon autonome et continue car les autres organisations attendaient que nous fassions le travail et se contentaient, pour leur part, de donner leur nom et de venir (quelquefois) aux réunions.

Dans les deux cas, les frais ont été partagés entre toutes les organisations; le MRAP a fait l'avance et a eu beaucoup de difficulté à récupérer les fonds avancés (nous n'avons pas encore entièrement récupéré les avances faites pour la manifestation du 21 mars).

Le succès de la manifestation du 21 mars a été compromis par des rivalités entre quelques organisations faisant partie du collectif.

On peut donc constater que les deux actions organisées auraient pu l'être par le MRAP seul; cela nous aurait sans doute coûté plus cher mais cela nous aurait fait gagner beaucoup de temps et la manifestation du 21 mars aurait sans doute eu plus de succès. Cependant, le bilan n'est pas entièrement négatif : nous avons montré notre dynamisme aux autres organisations et popularisé les idées du MRAP (mais nous n'avons pas ressenti de retombées importantes en ce qui concerne les adhésions). En fait, nous pensons qu'il est impossible de formuler des règles générales dans ce domaine; il faut laisser à chaque comité ou fédération la liberté de se déterminer en fonction des circonstances et il faut aussi, au niveau national, prendre position au coup par coup.

FEDERATION de VAUCLUSE

VIOLENCES

Un été chaud, un automne pire

L'été fut meurtrier et sanglant, l'automne ne s'annonce guère mieux.

En une si courte période, le MRAP n'a jamais dû se saisir d'autant d'affaires racistes.

Il s'agit tout d'abord de cas de violences policières.

Le soir du 31 août, trois jeunes adolescents se promènent dans les rues de Neuilly avant d'aller se coucher. Apercevant une voiture de police et l'un d'eux n'ayant pas sa carte d'identité, les jeunes fuient en courant. Rattrapés, plaqués au sol, menottés, ces jeunes seront terrorisés. L'un d'entre eux portant un nom arabe sera déshabillé, injurié et un policier jouera à la roulette russe sur sa tempe.

Il s'agit également des Skinheads qui, après n'avoir osé se montrer, frappent maintenant en plein jour.

Au Canet tout d'abord, où ils agressent sur la plage des marchands ambulants africains; au Parc des Princes aussi où lors d'un match de football, ils agressent quatre spectateurs en raison de leur couleur de peau. A Châteauroux, de jeunes maghrébins sont poursuivis et menacés par des Skinheads.

Autre affaire : le 22 août, un groupe de démolisseurs est envoyé détruire un immeuble dans le 17ème arrondissement de Paris où vivent une majorité de familles immigrées. Les locataires ont retrouvé, le soir, les portes détruites ainsi que leur logement, et certains objets volés. Aucune notification ne leur avait été faite.

Autres violences : le 22 août, M. Areski Haddouche prend en stop trois jeunes hommes qui, parce qu'ils n'aiment pas les Arabes, le tabassent, lui coupent un doigt et le jettent dans un fossé.

Le 31 août, M. Ben Idir est agressé à Sedan par deux militaires qui n'aiment pas non plus les Arabes.

Ce même jour, M. Bouguermouth est tué à Charleville-Mézières par deux jeunes dont l'un est en fuite.

Au cours du mois d'août, des jeunes habitants de Bobigny partent en camp de voile. Leurs vacances sont écourtées par l'agression raciste dont ils sont victimes.

Au Crotoy, trois jeunes maghrébins prennent une chambre d'hôtel pour une nuit. Lorsque le propriétaire de l'établissement et ses fils apprennent qu'ils ont des clients arabes, ils organisent une véritable chasse à l'homme dans l'hôtel tirant sur les jeunes qui sont grièvement blessés.

Lors d'élections cantonales en Moselle, la liste tristement connue comme "La France aux Français" s'est encore présentée et certains lui ont donné leurs voix.

Dans toutes ces affaires, le MRAP se constitue partie civile.

Mais comme si tant d'horreurs ne suffisent pas, M. Le Pen déclare que les chambres à gaz ne sont qu'un détail de l'histoire. Le TGI de Nanterre, saisi en référé par le MRAP, la LICRA et des associations de déportés, condamne, le 23 septembre, M. Le Pen pour "le trouble manifestement illicite qu'il a créé et dont ont particulièrement souffert les parties civiles".

M. Le Pen a fait appel.

LES CONGRÈS DU MRAP

Albert Lévy raconte les différentes étapes de la réflexion du Mouvement qui approche des quarante ans

Albert LEVY : A dire vrai, l'organisation de congrès est une pratique relativement récente dans le MRAP. Le Mouvement s'est créé le 22 mai 1949 par une "Journée nationale contre le racisme", et pendant plus de quinze ans, cela a été notre forme annuelle de rassemblement. Après la guerre, il s'agissait surtout de montrer que tous les mouvements de pensée condamnaient le racisme. On invitait beaucoup de personnalités et de représentants de tous les courants d'opinion. C'était plus des journées d'études, de grandes machines avec beaucoup de beau monde, un grand moment de profession de la foi antiraciste. A ce moment, le Mouvement était plutôt un mouvement national d'opinion, sans grande implantation locale, un peu comme SOS-Racisme aujourd'hui. La partie organisation était fondue dans la journée, on élisait le Conseil national.

Au fil des ans, cependant, la partie concrète des journées a pris de plus en plus d'importance. Des commissions travaillaient sur les problèmes brûlants. A partir de 1959, date du projet de loi contre le racisme, une commission s'est réunie à chaque journée pour examiner les progrès de la procédure visant à faire adopter la loi. On a dû, dans les dernières années, faire la "journée" sur deux jours. Au même moment, dans le milieu des années soixante, le mouvement se développait en province et sur le terrain, se structurait. De sorte que lorsqu'en 1967 l'ONU a décidé d'instituer le 21 mars une Journée mondiale d'action contre la discrimination raciale, décision, par parenthèse, à laquelle nos journées d'action n'étaient pas étrangères, nous avons commencé à tenir des congrès spécifiques du MRAP. La

forme des journées d'action rassemblant largement autour du MRAP devenait un peu lourde et risquait à terme de tourner en rond. Cependant, il ne faut pas méconnaître leur rôle. C'est en particulier grâce à la commission qui avait planché sur le Proche-Orient, lors de la dernière journée en 1966, avec l'aide notamment de responsables des étudiants musulmans, que nous avons pu prendre facilement une position très claire et unanimement reconnue lors de la guerre des six jours en 1967.

Une fois le principe des congrès admis, ils ont pris de plus en plus d'importance, en liaison avec le développement des comités locaux, l'élection des délégués par les comités, etc...

Y-a-t-il eu des congrès plus marquants que d'autres ?

Albert LEVY : Sans doute. Ainsi celui de 1973 qui est intervenu après l'adoption par le Parlement de la loi contre le racisme. On y a beaucoup travaillé sur les implications concrètes de cette décision. C'est de cette époque que date l'importance prise par les avocats dans le Mouvement. On s'est aperçu que le vote de la loi mettait en évidence le racisme : une multitude de faits et de pratiques racistes, qui jusque là restaient dans l'ombre parce que les victimes encaissaient le coup sans espoir de réparation, sont venus au grand jour.

Celui de 1977 aussi, qui a décidé du changement d'intitulé du Mouvement, intégrant l'antisémitisme dans les autres formes de racisme. Au delà du changement de titre, c'était la prise en compte d'une évolution historique. On en a beaucoup parlé dans le Mouvement.

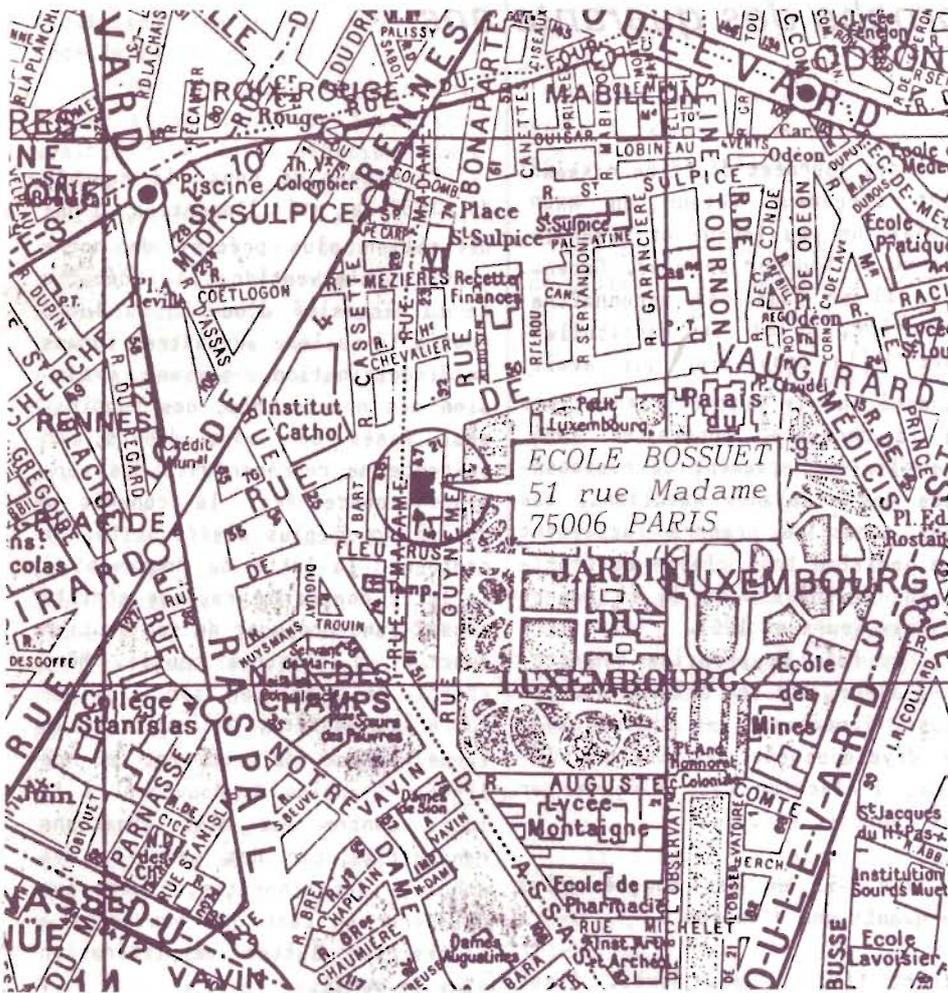
Plus près de nous, le congrès de 1982 a été l'occasion d'une définition plus précise de notre champ d'intervention. On a débattu de la nécessité d'ouvrir la lutte contre le racisme aux autres formes de discrimination : sexisme, exclusion des homosexuels, des handicapés. Après de longs débats, en présence de représentants des personnes concernées, le congrès a décidé, pour plus d'efficacité, de cantonner la lutte du Mouvement à la lutte contre le racisme stricto sensu, sans préjuger de son soutien ponctuel à d'autres causes. Même effort de précision sur l'amitié entre les peuples, défini comme le terme opposé du racisme, et de limiter l'action du Mouvement à la lutte contre les discriminations rencontrées par des peuples, des ethnies, des minorités, plutôt que d'adhérer en tant que mouvement à toutes les luttes de libération dans le monde.

Enfin, récemment à Pantin, en 1985, le congrès a décidé de soutenir la revendication du droit de vote pour les immigrés à toutes les élections.

Les leçons de notre histoire, c'est que nous avons l'avantage, et je dirais presque le handicap, dans le monde actuel, d'être un mouvement démocratique. Nos dirigeants sont élus par les militants, pas décrétés tels par les médias. L'histoire du MRAP, c'est toute celle du mouvement associatif en France, qui est l'un des derniers espaces de liberté, l'un des derniers endroits où l'on peut dire non au consensus général. Il nous faut préserver cette démocratie et cette liberté.

Propos recueillis par J.M. Ollé.

Le Congrès mode d'emploi



Adresse du Congrès :

Ecole Bossuet, 51 rue Madame, 75006 PARIS

Stations de Métro :

N.D des Champs, Saint-Placide, Rennes

Sur demande au siège, envoi aux congressistes de fichets SNCF Congrès et d'une liste d'hôtels.

Pour tout détail complémentaire, voir la Lettre du Secrétariat n° 75 de juin 1987 et n° 78 de septembre 1987.

Le Congrès est réservé en priorité aux délégués des comités locaux. Un bulletin d'inscription-formulaire, à leur intention, a été adressé aux responsables des comités locaux qui reçoivent le courrier officiel du Secrétariat. Pour faciliter la tâche de la Fédération de Paris, organisatrice du Congrès, ce bulletin doit être retourné, dûment rempli et accompagné d'un chèque couvrant le montant des frais des repas, au siège au plus tôt. Date limite le 30 octobre.

Nous avons appris avec émotion le décès de Henri BADOWER, ancien déporté à Auschwitz, qui fut parmi les fondateurs du MRAP et pendant de longues années un militant actif de notre Mouvement.

Nous exprimons à son épouse, ses enfants et petits-enfants notre amicale sympathie. ■

Louise ALCAN, dirigeante de l'Amicale d'Auschwitz, est décédée cet été. Depuis la fondation du MRAP, elle avait incessamment manifesté son soutien à notre action.

Nous présentons à sa famille et à son Association nos sincères condoléances. ■

Notre Comité d'Honneur vient de perdre un de ses membres éminents en la personne de Pierre MARCILHACY. Que sa famille et ses proches trouvent ici l'expression de notre grande sympathie. ■

Le 9 août 1987, Henri Cohen s'éteignait à l'âge de 86 ans.

Membre fondateur du MNCR et du MRAP, militant actif de l'UJRE, membre honoraire du Bureau National et président d'honneur du comité de Marseille depuis quatre ans, il s'est dépensé jusqu'au bout pour le MRAP au niveau local et au niveau national.

A sa famille et à ses amis, nos sincères condoléances. ■

Droit et Liberté

89 rue Oberkampf,
75543 PARIS CEDEX 11
Téléphone: 48.06.88.00
CCP 9 239 81 PARIS

Directeur de la publication

René Mazenod

Maquette

Véronique Mortaigne

Secrétariat de rédaction

Monique Khellaf

Comité de Rédaction

Bertrand Bary, Gérard Coulon, Claude Gavaille, Dominique Lahalle, René Mazenod, Claire Rodier, Anne Lacomblez.

N° de Commission paritaire: 61013

Imprimerie de Montligeon (61)

Abonnement d'un an: 80 F